

ለሳንትያን ስላትት AUX PARTICULIERS











cpa-bank.dz 0 2 1 6 4 1 5 1 5



Destiné aux particuliers pour leurs opérations bancaires courantes, ce compte est un compte de dépôt, il fonctionne sous forme d'opérations de débits et de crédits, il est destiné à recevoir les salaires, les virements reçus, les pensions de retraite, les virements émis, les retraits, les prélèvements...

- Pour l'ouverture d'un Compte Chèque Particulier présentez-vous munis des documents suivants :
- Copie d'une pièce d'identité nationale en cours de validité.
- Justificatif de résidence : certificat de résidence, attestation d'hébergement, contrat de location, quittance d'eau et d'électricité.
- Extrait de l'acte de naissance.





COMMERCIAL











cpa-bank.dz



Vous avez besoin d'ouvrir un compte pour votre activité commerciale?

Avec le Compte Courant CPA disposez d'un compte bancaire adapté aux besoins de votre entreprise et effectuez toutes vos opérations bancaires en toute sécurité.

Le compte courant est un compte à vue réservé aux personnes physiques ou morales résidentes, jouissant de la capacité civile, exerçant une activité commerciale matérialisée par l'ouverture d'un registre de commerce. Il permet des opérations de retraits et de versements, virements, prélèvements, ainsi que le règlement des différentes transactions par chèque ou par carte bancaire. Il est destiné aux Entreprises tous secteurs confondus, Entreprises industrielles ou de services, les Professionnels Libéraux, les PME, TPE et les Start-up, les Commerçants et les Artisans...

Pour l'ouverture d'un compte courant CPA, voici les documents à fournir :

Personnes Physiques

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité comportant une photo (pièce d'identité nationale ou permis de conduire);

Extrait de l'acte de naissance:

Justificatif de résidence : certificat de résidence ou attestation d'hébergement ou contrat de location ou quittance (eau, gaz, électricité, loyer);

Copie du registre de commerce et/ou copie de l'agrément présenté le cas échéant; Copie : Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et Numéro d'Identification Statistique (NIS).

Personnes morales

Copie des statuts;

Copie d'une pièce d'identité du gérant en cours de validité, avec photo du gérant;

Extrait de l'acte de naissance du gérant;

Copie du registre de commerce et/ou copie de l'agrément présenté le cas échéant;

Copie: Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et Numéro d'Identification Statistique (NIS).

Dans le cas d'une procuration, le mandataire doit fournir :

Une copie de sa pièce d'identité;

Une copie de l'acte de naissance;

Un justificatif de résidence;

Un timbre fiscal de 30 DA pour chaque compte mandaté.

Important: Pour mieux gérer votre Compte le CPA met à votre disposition le service e-banking, les cartes électroniques de paiement et de retrait CPA/CIB Corpor@te ou Corpot@te+ ainsi que le service e-cp@.





INTERNE NON RÉSIDENT











cpa-bank.dz
facebook.com/cpabank
0 2 1 6 4 1 5 1 5



Etranger résident en Algérie ? Titulaires d'un marché public ou d'un contrat de travail ? Vous cherchez à gérer votre revenu ? Le CPA met à votre disposition le compte INR (Interne Non Résident), un compte qui permet aux étrangers établis temporairement en Algérie, de gérer leur argent plus facilement.

L'INR est un compte de dépôt à vue, libellé en dinar, ouvert aux profits des personnes physiques ou morales étrangères non résidentes, titulaires d'un marché public ou d'un contrat de travail.

Pour l'ouverture d'un compte INR voici les documents à fournir :

Personnes Physiques

Carte de séjour en cours de validité;

Copie d'une pièce d'identité / ou passeport en cours de validité, (une photo doit figurer sur la pièce d'identité);

Copie du contrat de sous-traitance ou du contrat de travail.

Personnes morales

Copie des statuts de l'Entreprise;

Copie du Registre de commerce (établi en Algérie ou à l'étranger);

Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et du Numéro d'Identification Statistique (NIS) (Etablis à l'étranger ou en Algérie selon le cas);

Carte de séjour en cours de validité;

Copie d'une pièce d'identité / ou passeport en cours de validité (une photo doit figurer sur la pièce d'identité):

Extrait de l'acte de naissance du gérant;

Copie du Marché ou copie du contrat de sous-traitance;

Délégation de pouvoir (exigée à la personne habilitée à représenter la société en Algérie).

L'ensemble des documents doivent être traduits en français ou en arabe légalisés et authentifiés auprès des services consulaires algériens à l'étranger.

One Dange à the suite